

sains, le gouverneur lui assura qu'il était prêt à seconder de tout son crédit auprès du gouvernement tel plan qu'il trouverait bon de lui suggérer, pour procurer à ces sauvages tout le bien qu'il leur voulait. Voilà ce que l'on appelle un homme bien-faisant et bien intentionné. Il ne fallait rien de moins dans le général Sherbrooke que ces excellentes qualités, reconnues de tous les sujets de la Nouvelle-Ecosse, pour faire oublier Sir George Prevost qui l'avait précédé dans ce gouvernement et qui était l'idole de la province.

Il y a dans la Nouvelle-Ecosse un grand nombre de sectes : anglicans, presbytériens, baptistes, arméniens, sociens, méthodistes, new-lightistes, etc., etc. Chacune a ses prédicants et ses églises grandes ou petites. Les new-lightistes ne dominent peut-être pas à Halifax même, mais forment assurément la secte dominante de la province. Le clergé anglican se débat tant qu'il peut. Il est assez nombreux, a un évêque, un collège à Windsor qui jouit des privilèges des universités. Le président de ce collège est allé en Angleterre ; mais le vice-président, le docteur Cockran, est zélé pour cet établissement et pour le maintien de la secte anglicane qu'il est destiné à soutenir. Ce docteur Cockran et le docteur Inglis, fils et commissaire ecclésiastique de l'évêque, son père tombé en enfance, ne manqueraient pas de venir visiter l'évêque de Québec, ainsi que les principaux de la ville. Le docteur Inglis voudrait, sans égard pour les canons, hériter de l'évêché, se l'assurer même du vivant de son père, et il a fait des démarches pour cette fin en Angleterre. Malheureusement les ministres de Sa Majesté, avant de lui donner parole, ont consulté le général Sherbrooke qui, en sondant les opinions, a trouvé que les suffrages se réunissaient en faveur du docteur Stenser, recteur de l'église Saint-Paul d'Halifax, lequel muni de recommandations et témoignages très avantageux, vient de passer en Angleterre, d'où l'on suppose qu'il supportera la coadjutorerie et la survivance.

Au milieu de cette foule de sectes, la religion catholique brille par son unité et par l'estime générale où sont ses sectateurs. Par une suite des anciens préjugés du gouvernement, ils sont exclus de toutes les places brillantes du conseil, du barreau, de la chambre des représentants. Est-ce un malheur pour eux ? — Non, leur religion y gagne assurément, car il est